

DÉCLARATION DE SAILLIE – NAISSANCE (DSN)

Participation aux frais : voir tarifs au verso

Espace réservé au LOOF

TOUTES LES CASES DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES EN MAJUSCULES

DATE DE SAILLIE (JJ/MM/AAAA) : / /

ÉTALON	FEMELLE
Civilité (M/Mme), nom, prénom et adresse du propriétaire :	Civilité (M/Mme), nom, prénom et adresse du propriétaire :
Téléphone fixe : Téléphone mobile : E-mail :	Téléphone fixe : Téléphone mobile : E-mail :
Titre et nom complet de l'étalon :	Titre et nom complet de la femelle :
Né le :	Née le :
Race :	Race :
Couleur :	Couleur :
Nom du livre d'origine : N° de pedigree :	Nom du livre d'origine : N° de pedigree :
N° d'identification :	N° d'identification :
Certifié exact le : Signature du propriétaire de l'étalon : 	Certifié exact le : Signature du propriétaire de la femelle :

DATE DE NAISSANCE Jour : Mois : Année : NOMBRE DE CHATONS :

Affixe du propriétaire de la femelle :

(si une demande d'affixe a été déposée, indiquer « en cours »)

Si applicable, SIRET :

Joindre impérativement une copie du document avec votre 1^{ère} demande, puis une fois par an.

Autorisation de faire figurer cette portée sur le site du LOOF : oui ☐ non ☐



Autorisation de transmettre mes coordonnées et les données relatives à cette portée à AGRIA (voir au verso*) pour bénéficier de nombreux avantages dédiés aux éleveurs de chats de race : des kits « portée de chatons », une assurance complète GRATUITE à offrir à mes acquéreurs ainsi que des réductions dédiées aux éleveurs :
oui ☐ non ☐

- Je soussigné(e), propriétaire de la femelle désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, dont le nombre de chatons, et avoir pris connaissance des conditions générales (voir au verso) que je m'engage à respecter. A défaut, je suis informé(e) que ma déclaration pourra faire l'objet d'une suspension jusqu'à totale régularisation.
- Je m'engage à demander les pedigrees des chatons de cette portée en une seule fois. En l'absence d'un numéro de SIRET relatif à l'élevage d'autres animaux, je m'engage à demander les pedigrees de tous les chatons vivants de cette portée.

☐ Cochez cette case si vous souhaitez recevoir votre demande de pedigrees par courrier postal.

Fait à :, le Signature :

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION (CGI) D'UNE DÉCLARATION de SAILLIE et de NAISSANCE (DSN)



Eleveur
Propriétaire de la
femelle



Envoi DSN
MyLOOF
La Poste



Traitement
Etude des géniteurs +
ICAD
Inscription aux livres



Edition N° portée
Validation par Email /
SMS
avec demande
Pedigree préremplie



PREAMBULE

Ici est expliqué comment et sous quelles conditions l'inscription de votre DSN peut être prise en compte.

Plus simple encore, vous pouvez vous connecter à votre compte personnel MyLOOF qui saura vous guider dans votre démarche. Si vous n'en avez pas encore ou vous avez perdu vos références de connexion, reportez-vous au point des CGI « **OU FAIRE SA DEMARCHE ?** ».

Il n'y a pas de délai obligatoire de déclaration pour que la DSN soit validée mais un tarif de traitement majoré et une demande de pièces justificatives additionnelles peuvent être appliqués en fonction du délai de déclaration (reportez-vous au point des CGI : « **OPTIONS DES TARIFS D'INSCRIPTION D'UNE DSN** »).



CONDITIONS DE REMPLISSAGE DES INFORMATIONS AVANT TOUT ENVOI

Tout déclarant demandant l'inscription d'une DSN implique qu'il est majeur et s'engage sur le respect du règlement d'une DSN. Il aide à garantir la bonne tenue du livre officiel des origines félines françaises.

La DSN ne peut être faite que par le propriétaire de la femelle qui a mis bas et qui porte le nom d'affixe de son propriétaire.

La première partie relative à la saillie doit être signée (en original si version papier) par le (la) propriétaire pour son étalon et par le (la) propriétaire pour sa femelle même si c'est le (la) même.

La seconde partie, réservée à la naissance des chatons, doit être complétée par le (la) propriétaire de la femelle.

Voici quelques conseils :

- précisez votre **prénom**, ainsi que la civilité (Mme ou M.), afin d'éviter toute confusion ;
- **dates** : n'indiquez qu'un seul jour pour la date de la saillie et un seul jour pour la date de naissance de tous les chatons de la portée même si la mise-bas s'est passée sur 2 jours ; **cela doit aussi être la même date de naissance que celle enregistrée à l'ICAD** ;
- **géniteurs** : écrivez leur prénom et nom complet et leur numéro de pedigree à l'identique de ce qui figure sur leur pedigree ;
- **chatons** : indiquez le nombre total de chatons vivants à la date de la déclaration (déclaration sur l'honneur). Attention ! (Conséquences de l'ordonnance 2015-1243) ;
- en signant cette DSN, la demande de pedigree sera automatiquement faite sur tous les chatons vivants de la portée et en une seule fois. Seuls les éleveurs professionnels avec un numéro de SIRET dit d'un « élevage d'autres animaux » déjà enregistré au LOOF, pourront sélectionner les chatons de tout ou partie de la portée pour demander leurs pedigrees.



CONDITIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA DSN PAR LE LOOF

Vous devez désigner l'affixe de la portée.

Si vous n'avez pas encore d'affixe, vous devez en déclarer un dans le même temps et au plus tard avant la demande des pedigrees (voir les CGI d'un affixe), sans quoi le LOOF ne pourra vous éditer les pedigrees de la portée déclarée.

Le LOOF vérifie l'identification des reproducteurs auprès de l'ICAD.

- ❖ Si l'étalon est né et vit à l'étranger, joindre la copie recto-verso de son pedigree original et la copie d'un document d'identification au nom de son propriétaire.
- ❖ Si le ou les reproducteurs ont été importés, vous devez faire établir leur certificat d'enregistrement de généalogie au LOOF (voir menu « Éleveurs, Pedigrees, Chats étrangers » sur le site du LOOF). Ce document peut être demandé en parallèle de la DSN mais, en raison des délais de traitement, il est préférable d'anticiper.

Le coût est de 40 € par chat géniteur.

Si le géniteur a obtenu de nouveaux titres depuis sa dernière portée déclarée au LOOF, vous pouvez joindre la copie de ses nouveaux diplômes de titre (les certificats d'aptitude obtenus en exposition ne sont pas des diplômes de titre). Vous pouvez également joindre la copie des résultats de tests des maladies génétiques relatives à la race de vos chats (voir sur le site LOOF « Éleveurs, Tests génétiques, Santé »).

Il ne pourra pas être inscrit de nouvelles DSN d'une même femelle ou du même éleveur tant que les pedigrees de sa précédente portée n'auront pas été édités.

Pour information et en prévision des pedigrees qui découleront de la DSN, les prénoms de vos chatons seront suivis ou précédés du nom de votre affixe. **Le prénom d'un chaton ne doit pas inclure de nom d'affixe déjà inscrit au LOOF (se référer au règlement d'un affixe).** Le nombre de caractères du nom du chaton avec celui de l'affixe ne doit pas excéder au total **41 caractères et espaces** et **les accents sur les lettres ne sont plus pris en compte.**



OPTIONS DES TARIFS D'INSCRIPTION D'UNE DSN

- **15 € par chaton** si la DSN parvient au LOOF dans les 3 mois révolus après la naissance des chatons ;
 - **25 € par chaton** si la DSN parvient au LOOF entre 4 et 6 mois révolus après la naissance des chatons ;
 - **50€ par chaton** : passé un délai de 6 mois, la DSN ne sera acceptée que sur présentation des tests génétiques de compatibilité de filiation des chatons avec leurs deux géniteurs.
- La date prise en compte est celle correspondant à la date de réception du dossier complet au LOOF.



LE DELAI DE CORRECTION OU D'ANNULATION

En cas d'annulation, les sommes engagées pourront être remboursées tant que la DSN n'est pas traitée.

A compter de la notification que votre DSN est en traitement, un délai de 8 jours révolus vous permet d'apporter sans frais des informations correctives éventuelles. Si la date d'envoi au LOOF de vos informations correctives dépasse ce délai, celles-ci déclencheront des frais pour traitement additionnel. Les frais d'inscription restent acquis par le LOOF au titre du traitement administratif.

• **Frais de traitement additionnel : 15€ par DSN.**

Si vous avez un doute pour remplir vos déclarations ou vous souhaitez envoyer vos informations correctives, contactez-nous à dsn@loof.asso.fr



OU FAIRE SA DEMARCHE ?

PAR MYLOOF.FR (www.myloof.fr). En vous connectant à la plateforme, vous pouvez demander à créer votre compte MyLOOF. Attention, un seul compte par éleveur est possible. Votre Id d'éleveur LOOF étant votre identifiant de connexion.

ou

PAR COURRIER (LOOF – Service DSN – 1 rue du Pré Saint Gervais – 93697 Pantin Cedex)



CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement d'inscription d'une DSN peut être réglé par **carte bancaire** (en utilisant MyLOOF.fr), par **chèque** à l'ordre du LOOF ou par **virement avec la référence « DSN + NOM PRENOM de l'éleveur propriétaire de la femelle + date de naissance de la portée »** (accompagné du formulaire d'inscription + la copie d'ordre de virement).

Si votre déclaration est faite par notre formulaire papier, en cas d'absence de paiement, un paiement insuffisant, un formulaire non entièrement complété ou non signé au-delà du délai de rétraction, les frais d'inscription de la DSN resteront dus au titre du traitement intervenu.

En cas d'impayé, en plus de la suspension du traitement, les frais bancaires de traitement d'impayé vous seront facturés au réel par le LOOF (10.50 € TTC par impayé).



COORDONNEES BANCAIRES

Référence bancaire			
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03945	00050333353	76

IBAN : FR76 3000 3039 4500 0503 3335 376
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Société Générale Saint Denis ENT 2

Retrouvez aussi toutes les instructions sur le site Internet : loof.asso.fr